

Interdire le filtre, pas la vérité : pourquoi l'industrie du tabac doit être tenue responsable de ses déchets

Le lobby du tabac ressort son arsenal habituel.... À l'approche de la COP11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), l'industrie du tabac déploie l'artillerie lourde. Face à un renforcement de la réglementation, elle agite ses arguments classiques : “mesures extrêmes”, “dommages économiques”, “explosion du commerce illicite”. Sa dernière [affirmation](#) ? Qu'une interdiction des filtres compromettrait les objectifs d'une génération sans tabac et stimulerait le marché noir. En réalité, c'est tout le contraire : une interdiction des filtres et la responsabilité juridique des producteurs sont les leviers manquants pour protéger à la fois la santé et l'environnement.

Les filtres : une tromperie, pas une protection

Commençons par les faits. Les filtres à cigarettes n'ont jamais été conçus pour rendre le tabagisme plus sûr. Ils ont été inventés dans les années 1950 comme un outil marketing - une manière de rassurer les fumeurs alors que la preuve du lien avec le cancer du poumon devenait irréfutable. L'industrie du tabac a introduit les filtres pour donner l'impression qu'elle agissait afin de rendre ses produits plus sûrs, tout en offrant une alternative à l'arrêt du tabac.¹ Elle a délibérément manipulé la perception publique. Les documents internes de l'industrie exposent la stratégie sans détour : *“l'illusion de la filtration est aussi importante que la filtration elle-même.”*

Les données scientifiques sont claires : les filtres à cigarettes n'offrent aucun bénéfice pour la santé — et peuvent même aggraver les risques. Depuis les années 1960, les fabricants ajoutent de petits trous d'aération afin d'afficher des taux de goudron et de nicotine plus faibles lors des tests en laboratoire, créant l'illusion d'un produit plus “léger”. En réalité, les fumeurs compensent instinctivement en inhalant plus profondément et plus fréquemment, augmentant leur exposition aux toxines. Comme l'a souligné le chercheur Michael Cummings, les études suggérant un risque réduit de cancer avec les cigarettes à filtre “n'ont pas tenu compte d'autres éléments de conception” qui expliquent la différence entre produits avec filtre et sans filtre.² Le U.S.

¹ Pollay RW, Dewhirst T. [The dark side of marketing seemingly “Light” cigarettes: successful images and failed fact.](#) Tob Control. 2002;11:i18-i31. doi:10.1136/tc.11.suppl_1.i18.

² Cummings KM, Roberson A, Carroll DM, Stepanov I, Hatsukami D, Rees VW, O'Connor RJ. Illusion of filtration: Evidence from tobacco industry documents. Tob Induc Dis. 2023 Jun 23;21:85. doi: 10.18332/tid/166093.

Surgeon General's Report de 2014 est parvenu à la même conclusion : “Les changements dans la conception et la composition des cigarettes depuis les années 1950 ont accru le risque d’adénocarcinome.”³

À cela s’ajoute un désastre environnemental. Chaque année, des milliers de milliards de filtres finissent dans les rues, les rivières et les océans, relâchant des produits chimiques toxiques — notamment du cadmium, du mercure et du plomb. Ils se dégradent très lentement et se transforment en microplastiques persistants dans l’environnement pendant des décennies.

Sur le plan économique, l’ampleur du problème est tout aussi alarmante. Chaque année, on estime à **25,7 milliards de dollars US** les pertes mondiales liées aux coûts de gestion des déchets et aux dommages causés aux écosystèmes marins par les plastiques issus du tabac. Sur dix ans, ces coûts sont estimés à plus de **186 milliards de dollars**, sans même inclure les impacts sanitaires.⁴ Qualifier l’interdiction des filtres de “mesure extrême” revient à dire qu’interdire l’essence au plomb est “radical” : c’est simplement la correction logique de décennies de tromperie.

De la responsabilité à la redevabilité

L’industrie affirme soutenir le nettoyage via la “responsabilité élargie des producteurs” (REP). Mais payer une part des coûts de gestion des déchets n’est pas une responsabilité — c’est une stratégie de réputation. Sous la REP, les compagnies de tabac peuvent parrainer des campagnes de sensibilisation et des “partenariats” qui les rapprochent des décideurs et adoucissent leur image. Cela contredit directement l’article 5.3 de la CCLAT, qui oblige les gouvernements à protéger les politiques de santé contre l’ingérence de l’industrie.

Il faut aller plus loin : passer de la responsabilité à la **redevabilité**.

La *responsabilité élargie du producteur* (REP) doit évoluer vers une **responsabilité élargie du pollueur (REP+)** — où l’industrie du tabac n’est plus un simple co-financeur, mais un pollueur juridiquement responsable. Cela couvrirait tous les déchets liés au tabac : non seulement les filtres, mais aussi les paquets, les emballages et le cellophane — y compris les milliards de mégots déjà présents dans l’environnement. Les coûts doivent refléter la véritable ampleur des dommages — au sol, à l’eau, aux écosystèmes et, en fin de compte, à la santé humaine. Cette approche ferait enfin payer le pollueur, en transférant le fardeau des coûts de la société vers ceux qui ont créé le problème.

³ National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion (US) Office on Smoking and Health. *The Health Consequences of Smoking—50 Years of Progress: A Report of the Surgeon General*. Atlanta (GA): Centers for Disease Control and Prevention (US); 2014.

⁴ Sy DK. Tobacco industry accountability for marine pollution: country and global estimates. *Tob Control*. 2024 Nov 10;33(e2):e1-e4. doi: 10.1136/tc-2022-057795.

La double approche nécessaire

L'interdiction des filtres s'attaque à la source de la pollution et met fin à l'illusion que "avec filtre" signifie "plus sûr". La responsabilité élargie du producteur garantit que l'industrie paie pour la pollution qu'elle a déjà engendrée et pour les déchets qui subsisteront jusqu'à la mise en œuvre complète du bannissement. Ensemble, elles forment une stratégie cohérente : **prévention et redevabilité**.

Tant que les filtres resteront légaux, l'illusion de la "cigarette responsable" perdurera — et la société continuera d'en supporter les coûts sanitaires et environnementaux.

COP11 : le moment d'agir

Il n'y a rien d'extrême à protéger la santé publique ou l'environnement. Ce qui est extrême, c'est de permettre à une industrie qui tue la moitié de ses consommateurs et pollue la planète de dicter les règles.

Les Parties à la COP11 ont une occasion historique de montrer l'exemple : **interdire les filtres, rendre l'industrie responsable et tenir les intérêts du tabac à l'écart des politiques de santé et d'environnement**.

Alliance pour une Société sans Tabac, Danielle van Kalmthout

Fondation contre le Cancer, Suzanne Gabriëls

Kom op tegen Kanker, Veerle Maes

Ligue Cardiologique Belge, Rik Vanhoof

Fonds des affections respiratoires (FARES), Elise Willame

Observatoire de la Santé du Hainaut, Sophie Pierard

Soutien Et Prévention Tabagique (SEPT), Céline Corman

Diabetes Liga, Aurélie Lampaert

Vlaams Instituut Gezond Leven, Stefaan Hendrickx

Respiratoire Gezondheid-VRGT, Anja Adriaens